



Perspective Préliminaire

20 mai 2008

### DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE SAINT-MICHEL :

Projet de développement innovateur et unique en Amérique, le site convoité occuperait une partie de la carrière Saint-Michel, soit un peu plus de 371 612 m<sup>2</sup> répartis sur trois (3) plateaux établis comme suit : un premier d'une profondeur de 10 mètres, un second situé à 40 mètres de profondeur et un dernier à plus de 70 mètres de profondeur. Le développement comprendrait une superficie de bâtiments proposés d'environ 75 000 m<sup>2</sup> ainsi qu'un espace vert thématique d'une superficie minimale de 50 000 m<sup>2</sup>. Des voies cyclables, piétonnes et des aires de détente seraient aménagées à l'intérieur de cet immense espace vert situé au cœur du quartier. De plus, la mise en valeur des caractéristiques géologiques et historiques du site sera un élément important du concept d'aménagement de la Carrière.

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Le projet aura des répercussions plus que positives sur l'arrondissement et sur la ville de Montréal. Parmi ces avantages, notons :

- 200 M\$ de dollars d'investissements et 2,6 M\$ de dollars de retombées fiscales annuelles;
- Création de milliers d'emplois : 1 200 emplois lors de la construction et 1 600 emplois permanents dans les commerces lorsque le centre sera inauguré;
- Amélioration de la desserte commerciale du quartier. Présentement, une grande partie des résidents du quartier Saint-Michel effectuent leurs achats à l'extérieur. Ce développement permettrait la réduction de ces fuites commerciales.

### ENGAGEMENTS ET CONTRIBUTION DE SMARTCENTRES

SmartCentres de plus s'engage envers la ville et le milieu à :

- Contribuer à 1,6M\$ pour des équipements communautaires;
- Céder le nouveau boulevard à la ville de Montréal, le rendant ainsi propriété publique;
- Financer en totalité une navette pour une période 3 ans, en collaboration avec la STM;
- Financer des mesures diminuant l'usage de l'auto solo avec un montant de 0,3M\$;
- Participer aux Fonds dédiés à l'aménagement et à la consolidation des parcs de l'Arrondissement (10% de la valeur foncière)
- Aménager un belvédère le long du quartier;
- Construire un ascenseur accessible par tous les usagers du site incluant les personnes à mobilité réduite et les cyclistes, donnant accès directement au 2<sup>e</sup> plateau (cœur du projet) à partir du quartier voisin;
- Appliquer des mesures de développement durable tout au long de la conception et de la construction du projet;
- Mettre en place d'un Plan de Gestion des Déplacements en collaboration avec Mobiligo;
- Élaborer une stratégie d'embauche de travailleurs à l'échelle locale avec le milieu ayant comme objectif d'atteindre et maintenir 55% de ces travailleurs;
- Participer au comité de concertation avec les gens du milieu;